



Location de terrain pour exploiter un potager

Par **AntoineM64**, le **03/01/2018** à **17:24**

Bonjour,rrnrnJe suis élève en apprentissage en deuxième année de BTS Hôtellerie Restauration option art culinaire, art de la table et du service dans un lycée hôtelier et dans un restaurant étoilé au guide Michelin.rrnrnMon année scolaire me demande de rédiger une étude technique pour l'obtention du diplôme. J'étudie le fait de créer un potager et aimerai avoir quelques renseignements sur les procédures à suivre. Dans mon cas, l'entreprise de restauration louera des terres à un particulier afin de les cultiver. Quelles démarches sont à suivre? Quelles procédures ? Comment s'organise les paiement des "loyers" ?rrnrnrnEn vous remerciant d'avance.rrnrnCordialement.